

RECENSEMENT

Mme le Maire, les coordonnatrices et les agents recenseurs remercient vivement les Vernadiennes et Vernadiens pour leur participation au recensement 2022. Ce sont 97 % de retours dont environ 75 % par internet. L'INSEE en communiquera les résultats en fin d'année.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner. Le service est gratuit et confidentiel.

Espace Simone Weil - 25 rue des Écoles à Vouvray

Sur rendez-vous : lundi 14 h - 18 h ; mardi 14 h - 17 h ; mercredi 9 h - 11 h et 12 h - 17 h ; jeudi 10 h - 12 h et 14 h - 17 h ; vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 16 h.



05/2022
Numéro 06

le VERN NEWS

www.vernou-sur-brenne.fr

À NOTER

Les dimanches 12 et 19 juin

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés. Les bureaux de vote à Vernou seront ouverts de 8 h à 19 h, salle des Fêtes et salle Balzac.



LE MOT DU MAIRE

Bas, *les masques*



Nous venons de vivre un début d'année très particulier entre espoir et inquiétude.

L'impact de la Covid et de son variant sur notre quotidien ont une nouvelle fois perturbé nos habitudes de vie. Je sais combien cette situation a été compliquée à gérer pour bon nombre d'entre vous et je ne vous cache pas que ce fut

également le cas pour vos élus et agents municipaux, partagés entre appliquer les lois et, au contraire, vous faciliter la vie. Au 14 mars, l'État nous donne l'autorisation de ne plus porter de masque dans l'espace public, un soulagement pour certains et de la peur pour d'autres mais ne nous jugeons pas.

Le protocole sanitaire s'est considérablement allégé dans les écoles pour la plus grande joie de nos petits Vernadiens. Enfin le bout du tunnel ? Eh bien non...

Alors qu'on pouvait légitimement penser que les sacrifices humains et économiques consentis par nos aînés lors de nos deux dernières guerres mondiales nous assureraient une paix durable (du moins en occident). Voilà que l'impensable cauchemar de la guerre ressurgit.

En quelques jours, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine. La folie guerrière d'un Homme nous a soudainement replongés quatre-vingt ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale. Notre première pensée va vers le peuple Ukrainien, admirable de courage et de détermination.

Une collecte mise en place par la municipalité a permis de récolter de nombreux dons. Je remercie chaleureusement tous les acteurs de cette réussite démontrant une fois de plus la solidarité de notre commune.

J'ai également une pensée pour nos vigneronnes, qui une fois de plus, ont dû lutter contre le gel le matin du 3 avril. La nuit la plus froide depuis 1947. Leur détermination pour sauver leur récolte ne peut être entravée par la gêne occasionnée (fumée, éolienne...). Nous nous devons d'être tolérant vis-à-vis de cela.

Le budget 2022 est voté et accepté à l'unanimité. Une fois encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts. Cependant, l'assiette augmente de 3,8 % sur le bâti et non bâti. Cela est indépendant de notre volonté et décidé en haut lieu.

Notre bonne gestion financière nous permet d'être toujours aussi présents au côté de nos associations qui animent notre commune, de pouvoir réinvestir dans nos bâtiments communaux, d'entretenir nos voiries encore un peu plus etc... Et bien sûr de réfléchir à de nouveaux projets pour améliorer le bien vivre à Vernou...

À l'heure où je vous écris mon édit, les élections présidentielles ne sont pas passées, j'espère que vous avez été nombreux à vous déplacer pour vous exprimer dans les urnes et que nos jeunes Vernadiens pour qui ce vote est le premier sont fiers de participer à la démocratie de notre pays. Le vote n'est pas une obligation, mais un devoir, il faut faire entendre votre voix.

Je vous souhaite un agréable printemps et espère pouvoir vous réunir pour échanger bientôt.

► Pascale Devallée, Maire de Vernou sur Brenne

CITOYENNETÉ

Le printemps est là !

Le printemps c'est la période où l'on commence à nettoyer le jardin, le préparer pour nos futures soirées d'été en familles ou entre amis. Attention aux différentes nuisances, car c'est de là que naissent les querelles de voisinage, qui partent bien souvent d'une brouille et qui peuvent finir au tribunal. Voici donc quelques règles à respecter.

Nuisances olfactives. Par exemple, les odeurs de fumée de barbecue, de composteur... En ce qui concerne le compostage domestique individuel du particulier, il n'est pas réglementé, en raison des faibles quantités et de la nature des déchets concernés.

Nuisances visuelles. C'est un trouble constitué par la modification dégradante d'un paysage, privé ou public, comme le dépôt d'engrais ou la construction d'une piscine par votre voisin. Le code de l'urbanisme vous oblige ainsi à respecter la distance d'au moins trois mètres entre la clôture de vos voisins et votre construction.

Concernant les haies et arbustes de deux mètres de haut et plus, ils doivent être plantés à plus de deux mètres de la limite séparant les deux propriétés, et pour les plus petits à un minimum de 0,5 mètre de la limite de la propriété voisine. Les branches qui empiètent sur votre propriété relèvent de la responsabilité de votre voisin. Si elles vous gênent, vous pouvez demander à votre voisin de les tailler, mais en aucun cas vous n'avez le droit de les couper vous-même. S'il refuse, vous pourrez le contraindre en saisissant le médiateur de justice. S'il s'agit d'un arbre fruitier, bien



que cela soit tentant, vous n'avez pas le droit d'en cueillir les fruits. Mais vous pouvez en revanche ramasser les fruits qui sont tombés sur votre propriété.

Nuisances sonores. Ce sont des bruits de voisinage provoqués par le comportement d'une personne (fêtes tardives, bricolage extérieur à toute heure) ou d'un animal. L'article R1336-5 du code de santé publique stipule : « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* ».

Comment faire valoir ses droits. Vous pouvez faire

intervenir la police municipale ou la gendarmerie pour faire constater ces troubles à l'ordre public. Si la situation ne s'arrange pas et que vous souhaitez vous faire aider, munissez-vous de tous les documents utiles pour prouver l'existence de ces nuisances : courriers échangés avec l'autre partie, témoignages, pétitions, photos, constats d'huissier etc., avant de saisir le conciliateur de justice. Depuis le 1er janvier 2020, une médiation est obligatoire avant toute saisie du juge pour tenter de régler les conflits entre les voisins de manière amiable.

Si vous êtes propriétaire et que les troubles sont causés par votre locataire, vous en êtes responsable. C'est à vous de faire le nécessaire pour que les nuisances prennent fin. ►

SOLIDARITÉ

UKRAINE

Face au conflit en Ukraine, les Vernadiens se sont mobilisés suite à l'appel aux dons de la Mairie.

Cette générosité a permis de venir en aide à la population victime de la guerre en Ukraine. La Protection Civile d'Indre-et-Loire a pu organiser, un convoi de dons pour les familles ukrainiennes.

Nous tenons, encore une fois, à remercier chaleureusement et mettre à l'honneur, la trentaine de bénévoles et les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite de cette collecte. Suite à la demande des différents organismes et, jusqu'à nouvel ordre, la collecte organisée par la municipalité a pris fin ! Mais la poursuite des dons auprès des organismes compétents continue.



Budget 2021

Les comptes administratifs et de gestion de la Commune et de l'assainissement de l'année 2021 sont à l'équilibre et en parfaite concordance. Ils sont excédentaires de 347 388 € pour la Commune et de 558 914 € en Assainissement, ce qui permet de poursuivre les travaux prévus et d'envisager sereinement de nouveaux projets et investissements pour l'année 2022.

1,9 M€
c'est en million,
le montant des
recettes de
fonctionnement

En matière de fiscalité, l'assiette subit une augmentation de 3,40 % de la part de l'État et nous, nous avons maintenu les taux de l'an dernier : 38,01 % pour le Bâti et 57 % pour le non Bâti. Le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'imposition de 2021, à savoir : 38,01 % pour le foncier bâti et 57 % pour le foncier non bâti.

En ce qui concerne les tarifs d'assainissement, ils n'ont pas évolué depuis 2011. Il a donc été proposé au Conseil Municipal de voter une hausse de 1,5 %. Ce qui signifie :
 Tarif assainissement depuis le 1^{er} m3 et au-delà : 1,27€ (1,25 jusqu'ici)
 Tarif prime fixe annuelle par abonné : 11,16 € (11,00 € jusqu'ici).
 L'augmentation a été votée à l'unanimité.



EN ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

DÉPENSES

Gestion	40 270
Dépenses imprévues	1421,15
Opérations d'ordre	33 382
>>>>>	72 198,85
TOTAL	147 272

RECETTES

Prod	120 000,70
Opérations diverses	20 081,50
Report	
Exced	7 189,30
TOTAL	147 272

Investissement

DÉPENSES

Immobilier	110 000
Immobilier	527 224
TOTAL	637 224

RECETTES

Report	551 725,15
Virement du F	33 382
Amortissement	72 198,85
Exced	7 189,30
TOTAL	147 272

Les propositions ont été votées à l'unanimité. Le budget est donc adopté. Les temps continuent d'être difficiles, néanmoins les projets se réalisent, d'autres voient le jour et les aléas quotidiens sont réglés au fur et à mesure. La maîtrise du budget reste notre objectif principal.

Budget 2022

Les propositions budgétaires votées par le Conseil Municipal sont les suivantes :

LE BUDGET COMMUNAL EN QUELQUES CHIFFRES

Fonctionnement

DÉPENSES

Caractère général	569 145
Personnel et charges	915 705
Autres amortissements, service incendie, subventions aux associations, indemnités élus	145 290,01
Charges financières	44 000
Charges exceptionnelles	3 200
Dépenses imprévues	78 600

TOTAUX 1 755 940,01

Il en résulte un excédent de fonctionnement de : **206 172,00 €**
 Auxquel on ajoute l'affectation du résultat 2021 : **347 388,00 €** soit : **553 560,00 €**

Investissement

DÉPENSES

Voirie	173 758,80
Bat divers	86 384,11
Mat voirie	50 000
Aménag divers	31 211,24
Matériel administratif	14 900
Livres bibliothèque	2 300
Études /travaux	20 000
Incendie	22 500
Bat + toilettes halle	172 872,60
Rue neuve + bassins	
Versants + eaux pluv	90 000

Bien sûr les dossiers en cours se poursuivent, les études nécessaires au préalable des subventions se font et les demandes de subventions accompagnent les dossiers. Les dépenses envisagées sont maîtrisées, tiennent compte des demandes et surtout des urgences. Il nous faut aussi anticiper des hausses de coûts, des révisions de devis dues aux événements. Nous restons vigilants.

RECETTES

Atténuation charges	33 723
Produits et services	149 000
Impôts	1 265 076
Dotations et subventions	488 007
Autres produits	26 306,01

1 962 112,01

RECETTES

Réal	24 064
Subvention départementale	41 690
>>>>>	17 500
Excédent 2021	47 34,46
FCTVA	65 833,26
Taxe aménagement	28 000
Excédent fonct 2021	84 218,29
Sous total	308 340,01
Résultat 2022	553 559,99
Total	861 900

HUBERT & FILS
La maîtrise des travaux durables

DÉMOLITION - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS PRIVÉS ET COLLECTIFS - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ANC - VIABILISATION - PARTICULIERS ET ENTREPRISES

ZA de l'Imbauderie 37380 CROTELLES
02 47 55 04 16 contact@hubertetfils.fr

www.hubertetfils.fr

Valentin Delasalle

Réparateur indépendant
Mac • PC • iPhone • iPad

06 • 99 • 09 • 10 • 03
hello@pac-mac.fr
www.pac-mac.fr

projectil sogepress 32 rue Eugène Durand 37 000 TOURS

Pour devenir annonceur
Contactez-nous
02 47 20 40 00

www.projectil-sogepress.fr

L'usine Cosson

Une histoire peu banale



On trouve dès le XIII^e siècle mention de l'existence du moulin banal de Vernou. Situé sur l'emplacement actuel de l'usine Cosson, ce moulin permettait au Moyen Âge de moudre le grain, de disposer d'un four à pain et de mettre à disposition son propre pressoir.

Ce moulin constituait un monopole économique proclamé (« Ban ») et ouvert à tous. En réalité, imposé par le suzerain à ses vassaux dans un cercle d'une « lieue », l'obligation s'inscrivait donc dans la « ban-lieue » du moulin banal !

Totalement oublié aujourd'hui, il était identifié en tant que Moulin « Infernali » au XIII^e siècle puis « Enferneau » au XIX^e siècle en raison, du bruit infernal de la nouvelle machinerie installée à l'époque sur un bras de la Brenne détourné (bief). Soyons prudents, il ne s'agit que d'une hypothèse... Les maîtres meuniers appelés indifféremment fermiers, meuniers ou marchands meuniers se sont succédés au rythme de baux signés pour 9 ans en principe avec les fermiers généraux du moulin banal.

Après la Révolution, il fut vendu en mai 1791 comme bien national. À cette date, les bâtiments représentaient 600 m² et les près 5,71 hectares. Le moulin a continué de fonctionner pendant un certain temps. Il fut alors racheté en 1845, date qui marque



les nouvelles utilisations de la machinerie du moulin et du site.

Y fut installée dans un premier temps une filature qui fonctionna une grande partie du XIX^e siècle, l'actuelle rue de la République prenant alors le nom de rue de la filature. Puis l'usine fut achetée par les médecins vitalistes, réaménagée et inaugurée le 28 novembre 1897 en qualité « d'usine électrogénique » (i.e. fabrication de pseudo-appareils médicaux). Employant alors une centaine de personnes vers 1900, elle n'en comptera qu'une dizaine fin 1905 pour fermer vers 1910.

Devenue tannerie avant 1921, le site laissera successivement la place à une usine de sommiers métalliques, d'armement et de machines à coudre. La marque COSSON est créée en 1927 à Colombes en région parisienne puis l'ensemble de la production et le siège social ont ensuite été déplacés à Vernou-sur-Brenne en 1947. L'entreprise perdurera jusqu'en 1982, date de la faillite de la marque et dernière utilisation industrielle du site. **Sources principales : Remerciements à J. Hélène VAGNINI. Extraits de l'ouvrage « Naissance d'un bourg ligérien »**

L'USINE COSSON

le projet d'aménagement vu par les porteurs du projet

Le site de l'ancienne usine Cosson, de par son positionnement à l'entrée Nord du Bourg de Vernou et son statut de friche industrielle à l'abandon depuis plusieurs années, est porteur d'un enjeu de mutation nécessaire, utile et qualitatif. Notre travail sur son évolution s'est, dès le départ inscrit dans une démarche de réflexion partagée avec les équipes municipales, l'architecte de bâtiment de France et les services de la préfecture pour proposer un projet pertinent, cohérent et réaliste.

L'enjeu de départ s'est naturellement décliné en objectifs urbains, paysagers et architecturaux du secteur qui étaient de proposer un projet qui viendrait reconstruire une sorte de hameau à la sortie du bourg en contre-bas du coteau déjà urbanisé.

Il nous a paru pertinent d'asseoir la conception sur la reconstitution d'un parcellaire en prenant en compte une topographie assez contrainte par la présence du coteau dont la préservation est évidente ; des risques liés à l'inondation et le besoin de préservation des vues.

Nous avons imaginé pour ce faire, une trame viaire piétonne en contrebas du coteau qui reconstitue de manière symbolique mais structurant dans le site, la continuité de la voirie en provenance et en sortie du bourg de Vernou. Le parcellaire créé le long de cette trame en s'inspirant du parcellaire du bourg génère ainsi un palimpseste semi rural et urbain dans lequel viennent se positionner des maisons, des îlots à graduations et morphologies variées. Les espaces créés sont structurés par des murets, des clôtures conservées ou neuves, des

éléments paysagers.

Le site est un espace de transition entre les berges de la Brenne et le coteau. Il est apparu indispensable d'offrir une silhouette adoucie, par une graduation dans les volumes en proposant des RDC+ combles qui évoluent vers des R+1+ combles pour atteindre des R+2 + combles. On retrouve au final des rapports d'échelle équilibrés entre la rue, les constructions et le cheminement interne, une variété des positions et sens des faitages des couvertures, des imbrications de volumes qui traduisent une diversité, mais aussi une cohérence d'évolution en rapport avec le bourg.

La préservation des vues tant sur le projet qu'à partir de ce dernier était une préoccupation constante pour assurer une réelle qualité paysagère. Elle se traduit notamment par la restitution de percées visuelles pour offrir des vues sur le coteau à travers le projet, la qualité de traitement de la cinquième façade, le choix de dérober à la vue les voitures positionnées majoritairement sous l'emprise des constructions pour dégager le maximum d'espace vert sur le site.

Le projet architectural découle naturellement au fil de cette démarche dans une cohérence avec son environnement tout en proposant des espaces de vie qualitatifs aux futurs occupants et une mutation réussie du site.

« La Communauté Touraine-Est Vallées a missionné l'Office National des Forêts (ONF) pour réaliser un inventaire de la végétation présente sur la digue de Vernou-sur-Brenne. L'ONF interviendra ainsi courant mai pour relever l'ensemble de la végétation présente sur la digue. Une attention particulière sera portée sur les potentiels arbres dangereux, tels que des arbres malades ou fragiles et les plantes envahissantes.

Objectif de cet inventaire : définir un plan de gestion permettant d'entretenir la végétation sur le long terme tout en garantissant la sécurité de la digue et des riverains alentour. »



123 AutoService Les garagistes de confiance

Val de Brenne Automobiles

Entretien réparation toutes marques

Vente de véhicules neufs et occasion

Avenue Guy Ignolin • 37210 VERNOU-SUR-BRENNE
Tél. : 02 47 52 04 34 • Mail : vdbauto@orange.fr

CHART'immo
LA BONNE ADRESSE POUR TROUVER LA VÔTRE !

2 rue Lucien Arnoult
37210 VERNOU
02 47 52 09 92
contact@chartimmo.com
www.chartimmo.com

LOCATION IMMOBILIER
TRANSACTION
GESTION LOCATIVE
ESTIMATION
EXPERIENCE
VALLEE DE LA LOIRE
AMBOISE
PROFESSIONNEL
DISPONIBILITE
EXPERTISE

VOUVRAY
REUGNY
LOCAL
PROXIMITE

FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL - CLIMATISATION - VINIFICATION
GRANDES CUISINES - BUANDERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ste Lehoux
contacts@lehoux-gif.fr
02 47 48 03 91

Qualicuisines **GIF**

10 - 12 RUE ÉDOUARD BRANLY 37550 SAINT AVERTIN

OPÉRATION DE REPLANTATION DE HAIES ET D'ARBRES À MADÈRES

Les collégiens du collège Gaston Huet de Vouvray s'engagent en faveur de la biodiversité

Le 4 décembre 2021, des élèves du collège Gaston Huet allant de la 5^e à la 3^e, accompagnés de parents d'élèves, de leur professeure de SVT et d'autres bénévoles, ont participé à une action solidaire sur le site protégé par l'Unesco « Les Madères » : propriété de la famille Debré, où l'illustre peintre Olivier Debré y a résidé. Cette action solidaire a rassemblé un grand nombre de personnes autour d'un même but : protéger notre planète en favorisant la biodiversité et préserver le paysage bocager.

PRÉSENTATION DU LIEU

Le domaine de la famille Debré est non seulement connu pour abriter des pièces uniques de peintures de l'artiste, mais aussi pour son parc composé d'une flore tourangelle variée et de nombreux animaux. La propriété se situe à Vernou-sur-Brenne dans un cadre campagnard.

POURQUOI ?

L'action a permis de servir deux causes : la première en permettant de conserver le patrimoine naturel du domaine des Madères, la deuxième en participant à la démarche écologique et solidaire initiée au collège : La SEPANT était déjà venue animer des ateliers sur le thème du réchauffement climatique et de ses conséquences. Nous étions volontaires pour participer à la lutte contre la dégradation de notre planète. Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français. Il est donc important pour nous d'agir ! En plantant des arbres, on reconstitue des abris naturels pour les animaux, on diminue l'érosion



des sols, on favorise l'infiltration de l'eau et le stockage de carbone.

NOTRE JOURNÉE

Nous nous sommes retrouvés à 9 h aux Madères, où le propriétaire des lieux, ses enfants et son équipe nous attendaient avec impatience. Ensuite, tous ensemble, nous avons marché dans les vastes plaines herbacées séparant la villa du futur lieu de travail. Arrivés sur les lieux, nous nous sommes divisés en deux groupes car deux grandes bandes de plantations étaient à notre disposition. À l'aide de nos pelles, nous avons percé des sacs biodégradables (servant à préserver l'humidité) qui

recouvraient les futurs haies d'arbres pour que nous puissions ensuite enterrer les pousses, à distances égales.

Nous avons taillé et « praliné » les racines de différentes variétés d'arbres (chêne, charme, aubépine, tilleul...) : on les a recouvertes d'un mélange, le pralin, qui réhydrate les racines nues et favorise la cicatrisation. Nous les avons enterrées comme prévu.

Après avoir achevé notre travail acharné, nous sommes rentrés au domicile des Debré où un repas chaud et bien mérité nous attendait. Cette expérience est pour nous, sans le moindre doute, inoubliable. Nous avons été très heureux d'en faire partie.

REMERCIEMENTS :

Nous voulons d'abord remercier notre professeure de SVT, Mme Tramini, pour avoir réussi à organiser cet événement. Merci à M. Debré et à toute son équipe de nous avoir accueillis au sein de leur magnifique propriété familiale. L'opération de replantation conduite en décembre sera renouvelée en 2022. Une nouvelle plantation de plus d'un kilomètre de linéaire est en effet prévue. **Les élèves de 3D du collège Gaston Huet de VOUVRAY**



Mon éco geste
Jeter, trier, recycler : tel est mon credo



CANTINE

Sensibilisation au gaspillage alimentaire, des résultats encourageants !

La première campagne de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire s'est déroulée au mois d'octobre 2021, encadrée par la communauté de commune, Touraine Est Vallées, le prestataire Restauval et les agents de la commune de Vernou-sur-Brenne.

Quatre pesées ont été réalisées sur une semaine et ont permis l'analyse moyenne suivante :

Les restes des assiettes représentent 43 grammes par enfants de biodéchets jetés sur un repas, les restes de surproduction (excédant des diverses préparations), 12 grammes.

En France, en moyenne, le gaspillage alimentaire en restauration scolaire représente près de 70 g par repas pour un élève en primaire (de la préparation à la consommation).

Afin de permettre un suivi et une comparaison de cette action, de nouvelles pesées seront réalisées du 9 au 13 mai prochain, ainsi que des propositions d'actions correctives.

Mathieu Lesage

55
grammes au total de biodéchets jetés.



Il est déconseillé de couper les haies entre le 15 mars et le 31 juillet afin de protéger la nidification des oiseaux et la reproduction d'autres espèces. Pensez à eux !

540

C'EST LE NOMBRE DE KILOS DE DÉCHETS MÉNAGERS PAR HABITANT EN MOYENNE PAR AN

CHORALE DISSONANCE

La chorale a repris ses répétitions depuis septembre 2021, après une longue période d'abstinence due à la pandémie. Nous préparons notre concert annuel, très probablement à l'église de Vernou pour le dimanche 22 mai, sous la houlette de Véronique ROBERT, notre chef de chœur et accompagnée par Jean-Pascal PERRAULT au piano. À cette occasion nous inviterons La Cantilène, chorale de Montrichard. Si l'envie de chanter vous démange, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nos répétitions ont lieu tous les lundis de 21 h à 22 h 30, dans la Salle Balzac.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :
Jean-François PILORGET (président)
 au 06 74 17 72 90
-Chantal BETTONI (secrétaire)
 au 06 68 51 64 77

Vernou en harmonie



Le 26 février dernier, les musiciennes et musiciens ont pris un réel plaisir à jouer leur programme devant un public chaleureux, venu en grand nombre et à partager cette soirée avec la Musique Municipale de Nazelles-Négron qui a su nous ravir. Le 11 mars, c'était au tour des élèves de l'école de musique de se produire devant leur famille et leurs amis venus les encourager. Ce fut une belle réussite avec un programme riche et varié et, comme à chaque fois, avec un travail de qualité.

Il nous faut maintenant préparer les prochaines manifestations comme la cérémonie du 8 mai, le Festival du Vouvrillon qui aura lieu le 12 juin à Parçay-Meslay, les examens de fin d'année pour nos élèves et en espérant que nous pourrions, cette année, retourner à l'Ehpad Le Clos offrir un bon moment aux résidents.

Vernou en Harmonie sera encore bien occupée dans les mois à venir et espère vous rencontrer lors des diverses manifestations.

► Le Président, Sébastien Bonzon

EN AC'CORPS



SOPHROLOGIE

Les cours de groupe de sophrologie (tous niveaux) continuent chaque lundi (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle Descartes. Trois horaires : 9 h 45, 18 h et 19 h 30.

CONTACT :

Mme Léna Bonnet
 Tél. 06 62 76 36 68
 Email : enaccorps@gmail.com



ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE VERNOU-SUR-BRENNE

Après une pause forcée, notre association a réussi à programmer un concert de trompette et orgue le 5 décembre 2021 en l'église Sainte-Trinité de Vernou. Donné par Rémy Crepin et Arnaud Juchault des Vernadiens de grand talent, ce concert a été un réel succès qui nous a permis de recueillir 2 300 € reversés à la Fondation du Patrimoine en vue de la 2^e phase des travaux de restauration de l'édifice. Nous remercions chaleureusement les nombreuses personnes qui ont assisté au concert pour leur générosité. En 2022, sont en projets notre participation aux Journées du Patrimoine et un autre concert.

► Le bureau

SAISON 2021-2022

Section danse « ANOU LA CHEVRE »

Après deux saisons pratiquement inexistantes l'activité Danse se remet doucement en action !

Groupe des « Petits » : 19 danseurs de 3 à 8 ans dont 7 garçons ! un record ! Les enfants sont très sympas... pris individuellement ! mais parfois indisciplinés lorsqu'ils se retrouvent ensemble autour des jeux dansés et des rondes françaises

Groupe des « Adultes » : fonte des effectifs... il ne restait que six adhérents au mois de septembre. Je leur ai proposé d'arrêter de danser avec un si petit nombre... il n'y a eu qu'un cri comme seule réponse : « On veut continuer à danser car « On danse bien... et on rit beaucoup ».

Depuis, le groupe s'est enrichi d'un nouveau membre et, de plus, c'est un garçon, inutile



de préciser qu'il a été accueilli à bras ouverts ! Pour le spectacle, nous avons demandé l'aide de Claire afin d'avoir un nombre pair de danseurs.

Vous pouvez venir nous rejoindre : essayer c'est facile... et cela ne vous engage à rien. Si vous savez marcher. Vous savez danser !

MODERN' JAZZ

Toutes nos danseuses ont fait preuve de motivation et d'enthousiasme pour être présentes aux cours malgré les événements sanitaires. C'est avec un plaisir immense, que nous vous présenterons notre nouveau spectacle rempli de couleurs et d'originalité : « Sous l'océan » le dimanche 26 juin, à 15 h, à la salle des fêtes de Vernou-sur-Brenne.

CONTACTS :

Mme Carole Pelluau
 Tél. 06 78 72 66 20
 Email : enaccorps@gmail.com
 Présidente :
 Maëva Chauveau
 Tél. 06 86 93 39 32
 Email : enaccorps@gmail.com
 N'hésitez pas à une suivre les actualités de l'association sur Facebook et Instagram !

LA GRANGE AUX LIVRES EST HEUREUSE DE VOUS PRÉSENTER SON NOUVEAU LOGO



Vous le retrouverez sur nos marque-pages et lors de toute participation en extérieur.

Pour Pâques 2022 votre bibliothèque a renoué avec un concours ouvert aux jeunes lecteurs. Il leur a été distribué cette année une cloche qu'ils ont dû décorer selon leur inspiration. En avril, vous avez pu admirer leur travail à la bibliothèque et voter pour la plus belle réalisation.

La remise des récompenses a eu lieu le 23 avril précédée d'un petit moment de lecture d'histoires de Pâques.

En projet pour octobre 2022 nous prévoyons un spectacle interactif « MIAM » proposé par la compagnie VENT DE LUNE dans le cadre du festival « et si on en parlait ». Plus d'informations dans les prochaines parutions de votre VERNEWS.

Et toujours un large choix d'ouvrages à disposition des lecteurs avec régulièrement des nouveautés à découvrir (romans, policiers, bandes dessinées, etc.).

Vous aimez les livres, vous aimez le contact, vous disposez de temps libre, venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

CONTACTS :

Aux heures d'ouverture soit mercredi 14h30-18 h 30 / jeudi 10 h-12 h / samedi 10 h-12 h 30
 Tél. 09 54 92 67 47
 Mail : lagrange.aux.livres37@gmail.com
 La Grange aux livres
 1 rue Anatole France - 37210 Vernou-sur-Brenne

Les Muscladiens Reprise des séances

L'association les «Muscladiens» après avoir traversé, comme bien d'autres associations, les difficultés dues à la pandémie a repris ses activités.

Nous vous proposons des séances de renforcement musculaire, sur différents ateliers, ainsi que des séances de tonicité et de cardio-training.

Nous avons, à cet effet, fait l'acquisition de nouvelles machines et différents matériels.

Ces séances ont lieu à l'intérieur du Dojo et sont dispensées par une équipe d'animateurs encadrants de deux à trois personnes bénévoles, bien formées aux différentes techniques de musculation, ceci afin d'éviter tout risque d'incidents ou de blessures.

Les participants travaillent par ateliers de deux à quatre personnes suivant leurs niveaux.

Nous proposons pour cette saison 2022 environ huit à dix programmes, basés sur tous types de renforcements musculaires, bras, torse, abdominaux, jambes.

N'hésitez pas à nous contacter, nous proposons aux nouveaux venus une à deux séances d'essai avant de s'engager.

Les séances se déroulent les lundis, mercredis et vendredis de 21 h à 22 h 30 et une séance supplémentaire de perfectionnement le mardi de 21 h 30 à 23 h.



Les inscriptions ne peuvent se faire qu'à partir de 18 ans, mais sans limite d'âge. ► Au nom de l'équipe « les Muscladiens », Laurent Desouches
Tarif unique : 100 €.

CONTACTS :

Laurent Desouches tél. 06.73.98.39.74

Franck Richard tél. 06.10.94.05.75



YOGA

Le Club de Yoga de Vernou a repris son activité au Dojo début septembre 2021 tout en respectant les consignes sanitaires.

Les cours se répartissent en 3 séances /semaine :

- le mardi : de 17 h à 18 h 30 et de 18 h 30 à 20 h

- le vendredi : de 17 h à 18 h 30

et sont dispensés par Sylvain Castagnos.

L'Association organise également des stages au Dojo ouverts à tous :

- en demi-journée ou journée entière, le dimanche avant chaque vacances scolaires

- Une séance découverte suivi d'un pique-nique pour clôturer l'année (fin juin ou début juillet).

Tous ces moments sont propices aux échanges et à la convivialité.

Depuis sa réfection, le Dojo (toiture, chauffage, tatamis) offre un lieu idéal permettant de pratiquer notre activité dans de très bonnes conditions.

En ce milieu d'année, les mesures sanitaires venant d'être levées, gageons que ce dernier trimestre continuera d'apporter à chacun(e) ce plein d'énergie autour de cette activité si bénéfique qu'est le yoga.

► Club de Yoga de Vernou

2022 – UNE ANNÉE TENNISISTIQUE DE REPRISE

Cette année 2022 voit le tennis reprendre progressivement ses droits avec la fin probable de la pandémie. Malgré ce long épisode, le Vernou Tennis Club voit le nombre d'adhésions rester stable. La plupart des compétitions ont pu avoir lieu et le club a maintenu son Tournoi Open du mois d'août 2021. Avec 150 inscrits chez les hommes (dont une vingtaine de seconde série), le public a pu assister à une épreuve de qualité. En finale du tableau masculin, c'est Louis Keller (2/6 - VGA Saint-Maur) qui s'est imposé face au tenant du titre Simon Jonot (0 - TC Tours).

Malgré un tournoi masculin complet, le club n'a pu maintenir l'épreuve féminine Open, faute d'inscrites. Cependant, la catégorie dames +55 a rassemblé quelques joueuses qui ont permis à cette épreuve de se tenir.

L'édition 2022 du tournoi sera spéciale puisque consacrée aux quarante ans du Vernou TC (n'ayant pas pu se faire en 2021 pour des raisons sanitaires). Une grande fête tennistique en perspective format XL !

L'hiver – le retour des championnats par équipe !

Comme chaque année le Vernou TC a engagé plusieurs équipes dans les championnats d'hiver. Trois équipes masculines et deux équipes féminines ont défendu les couleurs du club. Malgré des obligations sanitaires que les joueuses et joueurs devaient respecter, cette compétition très attendue a bien eu lieu au cours de cinq journées sur les mois de novembre et décembre 2021.

Enfin, le club continue de proposer à ses joueuses et joueurs un encadrement investi grâce à deux professeurs tous deux diplômés Brevet d'État. À leurs côtés, trois AMT complètent une équipe capable d'accompagner l'ensemble des adhérents quelles que soient leurs ambitions. Nous souhaitons à nos joueuses et nos joueurs, encore plus que d'habitude, une saison tennistique 2022 pleine et vibrante !

► Sportivement. Jacques Chevreau Président

UNE ŒUVRE UN REGARD

Notre association « Une œuvre un Regard » remercie toutes ceux et celles qui sont venus nous rendre visite lors de notre vide atelier de décembre.

Nous serons très heureux à nouveau de vous retrouver lors de notre exposition annuelle qui aura lieu du 7 au 15 mai inclus.





Les Mousquetaires

CENTRE COMMERCIAL

RIVE DROITE



Intermarché
SUPER

Tous unis contre la vie chère



leDRIVE
Intermarché



BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

POCE • VAL D'AMBOISE



CP couverture

couverture - zinguerie - rénovation - ramonage
fenêtre de toit - démoussage
charpente - ossature bois

Benjamin Pascault : 06 77 23 08 49

✉ ent.cpcouverture@gmail.com
📍 2 rue de l'École de Cousse
37210 Vernou-sur-Brenne

Le Conseil Municipal des Jeunes en représentativité



VISITE À L'ASSEMBLÉE



Après avoir visité le Conseil Départemental à l'automne 2021, les membres du CMJ ont visité l'Assemblée Nationale le 9 mars 2022 puis participé à la 1^{re} journée citoyenneté de Vernou le 26 mars. À l'invitation du député M. Labaronne, et avec quelques mamans et membres du conseil municipal, nous sommes « montés » en bus à la capitale pour nous offrir une journée pleine de souvenirs. La météo nous a permis d'admirer quelques magnifiques monuments et ensuite, nous avons été accueillis par le personnel de l'AN et avons entrepris

une visite très intéressante. Nous y avons croisé le président de l'Assemblée Nationale Richard Ferrand, quelques personnalités politiques connues et avons pu poser toutes nos questions. Nous avons déjeuné à la questure (appartements réservés à quelques députés) et pu échanger avec le député puis repris le chemin du retour en milieu d'après-midi. Nous remercions encore tous nos accompagnateurs, la mairie, sans laquelle, notre participation financière aurait été plus importante et nous recommencerons à vendre des crêpes pour financer ce genre de sorties.

JOURNÉE CITOYENNE



Le samedi 26 mars, nous avons participé à la 1^{re} journée citoyenne à la mairie. Nous avons lu, devant Daniel Labaronne, député, Isabelle Raimond-Pavero, la sénatrice, un conseiller départemental et le conseil municipal, quelques phrases en expliquant ce que représente pour nous la devise « Liberté-Égalité-Fraternité ». Ce moment solennel mais convivial fut très applaudi par l'assemblée. Nous en avons profité pour demander une visite du Sénat ! Pour la commission CMJ, Michel LEBREC

Sinon nous préparons un évènement photos avec la maison de retraite, la RANDO NETT du 8 mai, des animations le 14 juillet et plein d'autres projets également.



SERVICES TECHNIQUES

AU PRINTEMPS !

Les services techniques sans en avoir l'air sont déjà prêts et sur leur pied de guerre. L'hiver est bel et bien terminé. Ils ne sont pas là pour rigoler. Lames de tondeuse affûtées, Leur beau tracteur nettoyé. Le printemps peut survenir. Ils sont prêts à entretenir. Gazon, fossés, chemins et fleurs. S'en occuper est un bonheur.

Montage, démontage des podiums et barnums. Pour chaque évènement. Ils donnent leur maximum. Une équipe surmotivée qui dans l'ombre. Chaque jour ramasse des déchets en surnombre. Vous souhaitez, car il est grand temps. De passer un beau printemps !

Victorien Devallée, Conseiller délégué en charge des Services techniques



V. R. Taille de Pierre

Artisan tailleur de pierre
Restauration et conservation du Patrimoine ancien
Taille de pierre - Maçonnerie traditionnelle
Enduit à la chaux - Création et vente de pierre d'ornement



06 78 51 25 60 - 09 81 98 48 69



production locale

Fruits & légumes selon la saison • Crèmerie • Vins, digestifs, bières, jus de fruits • Miel & pains d'épices

gamme complémentaire

Olives vrac • Fruits secs vrac • Légumes secs vrac • Épices

6 rue Lucien Arnould - 37210 VERNOU-SUR-BRENNE - 02 47 21 97 03



06 86 90 28 55

dias-platrerie@outlook.fr

19 bis route de la Frillière - 37210 VERNOU-SUR-BRENNE
Tél. : 02 47 52 64 65

www.dias-platrerie.fr

De nouveaux artisans à Vernou



EMPREINTE N°8 - MAISON FLORALE. MAGALY CORVIOLE

« C'est dans un univers à la fois libre et organique, comme un jardin, que la maison florale Empreinte n°8 conçoit des ambiances végétales sur-mesure, élégantes et harmonieuses. Sa créatrice, Magaly, met son savoir-faire au service des particuliers pour des événements festifs privés, ainsi qu'aux professionnels et entreprises pour des décors de séminaires, de vitrine, de shooting photo, ou encore d'animations d'ateliers. »

Tél. 06 69 39 86 85



CARROSSERIE TONY TONY BERTRAND

Depuis quelques semaines, Tony Bertrand s'est installé sur la commune comme nouvel artisan carrossier-peintre. Sous l'enseigne « Carrosserie Tony », il a créé son atelier dans la Zone de Launay.

Tony Bertrand propose les travaux traditionnels de peinture et carrosserie, et prend en charge toutes les assurances, sans avance de frais et met à la disposition des clients des véhicules de prêt.

Tél. 06 38 91 85 64



GUI'HOME GUILLAUME LAFON

Anciennement installé sur Parçay-Meslay, la société GUI'HOME vient d'intégrer la zone de Launay. Son dirigeant Guillaume Lafon propose ses services d'électricité, plâtrerie et carrelage sur des installations neuves, mais également en rénovation, ou dépannage.

Tél. 02 47 29 05 36

LE SAVIEZ-VOUS

UNE SCULPTURE DE SAINT-MARTIN DE TOURS

Une sculpture de Saint-Martin de Tours sur son cheval, offrant la moitié de sa cape à un mendiant, est installée au château de Jallanges à Vernou-sur-Brenne. Elle constitue la plus grande sculpture du saint patron de Tours dans le monde.

Ce sera la plus grande représentation de Saint-Martin de Tours dans le monde. À Vernou-sur-Brenne, le propriétaire du château de Jallanges, Stéphane Ferry-Balin, a réalisé un projet qu'il mûrissait depuis longtemps : doter ses jardins d'une sculpture monumentale représentant Saint-Martin de Tours sur son cheval, tranchant son manteau pour en offrir la

moitié à un mendiant.

Mené par l'Association des amis de Jallanges et de Saint-Martin, créée par le jeune propriétaire des lieux, dès 1992, quand il n'avait que 26 ans, ce projet répond à une volonté « éco-responsable » de son initiateur : la sculpture est entièrement fabriquée en métal recyclé. De la ferraille, des gamelles en alu, des écrous, de la vaisselle, du matériau de chantier, le tout provenant des caves et des greniers du château. « Cette sculpture sera de sept mètres de hauteur sur sept mètres de longueur, ce qui en fera la plus grande sculpture du monde dédiée à Martin le Miséricordieux sur son cheval ».



Rencontre

Bertrand Moguérou, luthier en guitares à Vernou



C'est dans son atelier au fond d'une impasse du centre-bourg de Vernou que nous retrouvons Bertrand Moguérou. L'endroit un peu suranné, chargé d'outils et de machines, sent bon le bois et le vernis.

Pour qui n'est pas musicien et artisan, la fabrication de guitares, basses, mandolines et autres ukulélés reste mystérieuse et magique. Bienveillant, Bertrand répond à nos nombreuses questions et s'essaie patiemment à nous expliquer son métier, et à nous décrire toutes les étapes de fabrication de ces instruments.

Concentration, précision et oreille musicale sont les qualités indispensables : en effet, confectionner une guitare sur-mesure requiert entre 100 et 200 heures de travail... Bertrand y appose sa patte, notamment dans le choix des essences de

bois utilisées : de l'épicéa ou du red cedar pour la table d'harmonie, du palissandre, de l'acajou ou du noyer pour le fond et les éclisses, du cedro ou de l'érable pour les manches, et bien d'autres essences encore pour les filets, la rosace...

En 1995, alors qu'il cherche sa voie, il pousse la porte d'un atelier de lutherie de Tours, se présente, obtient un stage d'une semaine, et... c'est comme une évidence : il sera luthier ! Passent les années d'apprentissage, de formation et d'expériences où, en tant que salarié à mi-temps d'une boutique parisienne, il se perfectionne dans l'entretien, les réglages et la restauration d'instruments.

En 2000, il rachète l'atelier d'un menuisier impasse Anatole France à Vernou, et en 2001 il s'installe en tant que luthier en guitares. À l'époque ils ne sont que deux dans le département et près d'une centaine en France. Quelques travaux d'aménagement seront effectués, notamment pour conserver une hygrométrie constante (entre 50 et 60 %).

En 2015, en parallèle de son activité artisanale, il intègre en tant que formateur d'atelier l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique), au Mans.

2021 : 20 ans plus tard, il obtient le titre de Maître Artisan d'Art, et le confinement renforce son envie de se consacrer à nouveau entièrement à son atelier. En octobre, il embauche alors Juliette, luthière diplômée de l'ITEMM, pour répondre à un carnet de commande croissant.

Après avoir formé quatre apprentis, il accueille encore régulièrement des stagiaires, comme actuellement Pacôme, étudiant en 2^e année de CAP ébénisterie, à qui il transmet ses connaissances.

Aujourd'hui, sa petite entreprise ne connaît pas la crise malgré le nombre croissant de confrères : près de 500 luthiers actuellement recensés en France.

Bertrand s'emploie toujours volontiers à réparer, entretenir



AGENDA

des sorties

Cet agenda est susceptible d'être modifié selon les conditions sanitaires en vigueur. Vous pouvez retrouver l'agenda actualisé sur le site internet de la commune : www.vernou-sur-brenne.fr

- Sam 07/05** | **Une Œuvre Un Regard**
Expo tableaux avec vernissage
- au Dim 15/05**
- Dim 08/05** | **Commémoration**
- Dim 15/05** | **Vélo sport Monnaie**
Course cycliste
- Dim 22/05** | **Chorale Dissonance**
Concert
- Jeu 26/05** | **ACA**
Foire expo (à confirmer)
- Mar 14/06** | **École maternelle**
Spectacle à la salle des fêtes
- Sam 18/06** | **APEERL + École primaire**
Fête de l'école au stade
- Dim 19/06** | **ASNVB**
Randonnée « Gravel »
- Mar 21/06** | **Fête de la musique**
- Sam 25/06** | **En AC'Corps**
Soirée cabaret avec Nello
- Dim 26/06** | **Spectacle de danse**
- Sam 02/07** | **Foot Club Val de Brenne**
Guinguette au stade
- Lun 04/07** | **ACA**
« Vernou's Day » place Saint-Vincent
- Jeu 14/07** | **Fête Nationale**
- Sam 30/07** | **VTC**
au Lun 15/08 | Tournoi de tennis

- 05-06-07/08** | **Val de Brenne Compétition**
Rallye Auto
- Jeu 10/08** | **Don du sang**
- Sam 27/08** | **ASNVB**
au Dim 28/08 | Randonnée VTT et pédestre
« La Vernadienne »

Journal gratuit - mai 2022

Directrice de la publication : Pascale DEVALLÉE

Comité de rédaction : commission communication

de la commune de Vernou-sur-Brenne

1 750 exemplaires

Réalisation : Projectil - Régie publicitaire : Sogepress

Imprimé sur du papier certifié PEFC™



et restaurer les instruments à cordes pincées qu'on lui confie. Mais de plus en plus c'est le travail de création qui l'anime, que ce soit pour des commandes personnalisées d'amateurs éclairés et un peu argentés (le coût moyen d'une guitare acoustique étant de 4 500 €), ou d'instruments d'exposition qu'il présente sur les nombreux salons auxquels il participe. Le prochain salon aura lieu à la Châtre (Festival Le Son Continu), du 14 au 17 juillet 2022.

CONTACT :

exclusivement sur RDV :

Téléphone : 02 47 52 17 63

Site internet : www.bertrandmoguero.com

Pages Facebook et Instagram